

Mars, mois de la prévention de la fraude

L'AUTORITÉ LANCE SA CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2009

Montréal, le 2 mars 2009 – En ce début du mois de la prévention de la fraude, l'Autorité des marchés financiers annonce qu'elle va accroître ses messages de sensibilisation auprès des consommateurs et ainsi les aider à reconnaître la fraude financière, à l'éviter et à la dénoncer.

« Certains fraudeurs tentent de tirer profit de la fragilité des gens aux prises avec des difficultés financières », a affirmé Anne-Marie Poitras, surintendante de l'assistance à la clientèle et de l'indemnisation à l'Autorité. « Souvent par le biais des petites annonces, les fraudeurs incitent les gens à retirer de l'argent de leur REER ou de leur fonds de pension en leur promettant qu'ils pourront ainsi bénéficier de comptant et de placements à des rendements supérieurs, le tout sans impact fiscal. Ces placements, souvent frauduleux, peuvent entraîner de graves conséquences financières et fiscales », a expliqué M^{me} Poitras.

D'ailleurs, l'Autorité a récemment lancé une initiative auprès de groupes syndicaux afin d'éviter que des travailleurs mis à pied ne deviennent des proies faciles en matière de fraude financière. Par une vigie de l'actualité économique, l'Autorité peut ainsi identifier les syndicats des entreprises où des pertes d'emploi sont annoncées et lancer une offensive de prévention de la fraude financière. Au cours des dernières semaines, l'Autorité a ainsi distribué quelque 2 000 copies de *Soyez à votre affaire pour ne pas perdre vos affaires* et d'une nouvelle fiche d'information *Retirez des sommes de votre CRI sans payer d'impôt – Prenez garde aux fraudeurs !*.

Tout au long du mois de mars, l'Autorité dénoncera certains stratagèmes frauduleux en assurance et en valeurs mobilières en rappelant aux consommateurs l'importance d'être prudents.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

– 30 –

Information :

Journalistes seulement :

Sylvain Thériault : 514 940-2176

Centre de renseignements :

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

www.lautorite.gc.ca